



COMMUNE DE LUSSAC

Conseil municipal

Envoyé en préfecture le 12/06/2024

Reçu en préfecture le 12/06/2024

Publié le
ID : 033-213302615-20240612-2024_05_04-DE

S'LO

Nombre de conseillers :
En exercice :
Présents : 9
Votants : 9

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2024_05_04

L'an deux mille vingt quatre, le mercredi 29 mai à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de LUSSAC, régulièrement convoqué le 21 mai 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil municipal sous la présidence de Madame BRETON Dorothée.

Présents : Mme BRETON Dorothée, Maire, Mme BITARD Céline, 1^{ère} adjointe au Maire, Mr BRINGART Christophe, 2^{ème} Adjoint au Maire, Mme MATHIEU Julie, Adjointe au Maire, Mme PIARDET Corinne, Mr PIARDET René, Mr BOUDOT Vincent, Mme BOUCHE Coralie, Mr VILAIN Paul.

Absents : Mme BOURIN Françoise, M. CHAMPARNAUD Jean-François, Mme SARRAZIN Marie-Françoise

Absents excusés :

Exclus :

Procuration :

Secrétaire de séance : Mme MATHIEU Julie

Objet : **DELIBERATION DEVIS VAN DER HORST YOHAN**

Madame le Maire présente le devis de la société VAN DER HORST YOHAN EI concernant le faucardage des fossés, d'un montant de 15 480,00 € TTC.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents et représentés, le conseil municipal autorise le maire à signer le devis.

Le Maire,

- * certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- * informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Pour : 9

Abstention : 0

Contre : 0

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme,

Le 29 MAI 2024

Le Maire, Dorothée BRETON

